

L'ÉCHO

Magazine de la ville de Saint-Médard-d'Eyrans

n°100

février - mars
2018

Numéro



2001/2018

Zoom

Carnaval

Dossier

bilan annuel

Et aussi

Les associations

Les écoles

La jeunesse

Livret spécial en pages intérieures

Photos//Interviews//Rétrospective//L'Echo se dévoile

www.saint-medard-deyrans.fr





ÉDITO

Chers amis,

C'est un Echo de Saint-Médard-d'Eyrans un peu spécial que nous vous proposons cette fois-ci, car c'est le centième numéro.

Depuis mai 2001, nous nous efforçons, tous les deux mois, de vous diffuser toutes les informations relatives à la vie de notre village. Cette fréquence a été définie, à l'époque, dans le but de coller au plus près de l'actualité et de ne pas vous transmettre des articles « réchauffés ». Je félicite et remercie à cet effet les précédentes chargées de communication, Emilie GARCIA et Cynthia POGET, ainsi que Nathalie LABAT, actuellement titulaire du poste. Je n'oublie pas mes collègues élus qui, adjoints ou conseillers municipaux, ont réalisé et réalisent toujours un travail remarquable, dans le but de confectionner ce bulletin municipal.

Sous la houlette de Pascal BARROUILHET, depuis le début de ce mandat et comme par le passé, c'est un travail quasiment ininterrompu qui est mené par les élus de la commission communication, pour la mise en œuvre de chaque numéro. Cet outil constitue le trait d'union entre la mairie et chacune et chacun d'entre vous et nous continuerons, toujours avec le même enthousiasme, à vous informer. Très bonne lecture.

*Amicalement, votre Maire, Christian TAMARELLE
Président de la Communauté de Communes*



Chers amis,

2001 / 2017 : 100 numéros de l'Echo

L'Echo fête aujourd'hui son centième numéro. C'est la raison pour laquelle nous avons volontairement intégré quelques pages supplémentaires, dont nous espérons qu'elles retiendront toutes, votre attention. Je remercie à cet effet toutes celles et ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à la réalisation de ce numéro, ainsi que mes prédécesseurs, pour la qualité de leur travail passé sur ce support qui a su évoluer avec le temps. Né sous l'impulsion de son directeur de publication, Christian TAMARELLE, cette édition spéciale permettra à tout un chacun de prendre la mesure des évolutions de notre village, au travers des grandes étapes de son développement et de son embellissement, depuis la publication du premier numéro en 2001. Je vous en souhaite bonne lecture, en espérant que vous prendrez autant de plaisir à le compulsuer que nous en avons pris à le réaliser, pour vous.

Amicalement.

*Pascal BARROUILHET, premier adjoint,
chargé de la communication et des associations*



Journal d'information de Saint-Médard-d'Eyrans
Dépôt légal : 163/89 - 1300 exemplaires
Directeur de la publication : **Christian TAMARELLE**
Comité de rédaction : la commission communication,
avec la participation du service jeunesse
et des associations saint-médardaises
E-mail : contact@saint-medard-deyrans.fr
Infographie : Nathalie LABAT
Impression : KORUS EDITION
Bimestriel - numéro 100 - Février - Mars 2018
9 avenue du 8 mai
33650 Saint-Médard-d'Eyrans
Site Web : www.saint-medard-deyrans.fr

*Imprimé avec des encres à base végétale
sur du papier issu de forêts gérées
durablement certifiées PEFC*



Sommaire

Aménagement	3
La mairie en prise directe	4
À l'ordre du jour	5
Dossier	6
Bilan annuel de la mandature	
Côté loisirs	8
Livret spécial BM100	9
Du côté des écoles	17
Associations	18
Culture / Bibliothèque / Animations communales	23
Zoom	24
Le carnaval	

Travaux

Ces dernières semaines, les agents des services techniques ont réalisé de nombreux travaux sur la commune, ainsi que dans les bâtiments publics.

Le dos d'âne rue du Milan a été retiré. Il était dégradé et n'était plus indispensable, depuis l'aménagement du carrefour rue du Milan / chemin des Sables. Dans le virage de l'avenue du Cordon d'Or et de l'allée du Bedat, des potelets en bois ont été posés, afin de sécuriser et d'éviter que les voitures ne se garent sur ce large trottoir. Située à côté du parking de la gare, l'aire de jeux pour enfants a dû être

fermée, les jeux n'étant plus en conformité pour accueillir le jeune public. Néanmoins, dans le cadre du budget prévisionnel 2018, le Conseil Municipal travaille à une solution de remplacement. Les agents ont également procédé à la pose de la signalétique des nouvelles rues, au niveau des lotissements de la route de Larchey et de la rue des Rosiers. Pendant les vacances scolaires de février, ils ont aussi réalisé de nombreux petits travaux au sein des écoles.

Enfin, les agents communaux ont préparé les massifs et autres espaces verts, en vue des plantations printanières.

Espaces verts

Le bocage humide, un site naturel et préservé

Le site Natura 2000 du «Bocage humide de Cadaujac et Saint-Médard-d'Eyrans» est un marais connexe à la Garonne dont l'hydraulique est structurée principalement par l'Eau Blanche et le Saucats, des cours d'eau secondaires, ainsi qu'un réseau dense de ruelles et fossés. Tous les enjeux patrimoniaux du site sont liés à la présence de l'eau ou d'habitats humides.

La Communauté de Communes de Montesquieu s'est engagée pour protéger ce site exceptionnel, en tenant le rôle d'animateur du dispositif Natura 2000, avec l'ensemble des communes concernées. L'objectif du dispositif Natura 2000 est d'assurer la conservation de ce patrimoine naturel remarquable, en offrant la possibilité aux usagers (propriétaires, exploitants agricoles) de s'investir dans la gestion de leurs parcelles, par la signature de Contrats ou Chartes Natura 2000 qui permettent d'obtenir des compensations financières pour la protection des milieux.

Un patrimoine naturel remarquable

A quelques kilomètres au sud de Bordeaux, le site du bocage humide classé en Natura 2000, constitue un patrimoine naturel majeur de près de 1600 hectares, abritant cinq habitats d'intérêt communautaire. Le bocage est d'abord un paysage constitué de prairies, délimitées par des haies où pâturent vaches et chevaux au milieu des bottes de foin, zones marécageuses et forêts de bords de cours d'eau.

Une zone de débordement pour le fleuve

Soumis à l'influence des marées et à près de 130 km de l'océan, le bocage humide correspond à la zone inondable de la rive gauche de la Garonne, en amont de Bordeaux. Il y a des milliers d'années, le fleuve y a déposé ses alluvions et aujourd'hui encore, cette zone située dans son lit majeur reçoit régulièrement ses débordements. C'est ce qui a poussé les autorités à classer ce secteur au titre du Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI).

L'agriculture au service de la biodiversité

Grâce à un ingénieux réseau de ruelles, d'esteys, de digues et de portes à flots, les hommes se sont appropriés cet espace depuis

des siècles et y ont aménagé un marais agricole. Le maintien d'une agriculture extensive sur ces terres constitue aujourd'hui la clé de voûte pour conserver l'intégrité du patrimoine paysager et sa biodiversité.

Une grande diversité faunistique et floristique

Vous pourrez croiser sur ce territoire près de trente espèces rares ou protégées dont dix d'intérêt communautaire, comme le vison d'Europe, le cuivré des marais (un petit papillon orange) ainsi que des plantes remarquables, à l'image de la fritillaire pintade. Parfois, on y observe une cistude d'Europe (petite tortue aquatique protégée) ou encore un martin-pêcheur.



➤ En février dernier, ce sont plus de 90 cigognes qui se sont posées pendant deux journées dans les marais, chemin du Petit Brésil. Sédentarisation, migration partielle, les comportements changent, sans doute en relation avec le réchauffement climatique. Les cigognes sont observées dans les prairies humides qu'elles arpentent à la recherche de nourriture, le plus fréquemment à proximité des nids occupés au printemps. Elles se posent assez régulièrement sur les nids, et y passent parfois la nuit. Elles se regroupent aussi sur des arbres-dortoirs. Un magnifique spectacle, dans un cadre exceptionnel, à deux pas du centre bourg.

La mairie en prise directe

Infos mairie

Rappel des horaires d'ouverture de la mairie :

- > Lundi : 15h/18h
- > Mardi et jeudi : 14h30/17h30
- > Mercredi : 9h/12h et 14h30/17h30
- > Vendredi : 14h/16h30
- > Samedi : 10h/12h (sauf vacances scolaires)

Mairie : 05 56 72 70 21

Service urbanisme :

Le service urbanisme est **fermé les mardis et jeudis**

Service urbanisme : 05 56 72 64 16

La fin des TAP

Comme nous vous l'annoncions dans le dernier numéro de l'Echo, un sondage réalisé auprès des parents d'élèves des deux écoles a montré que la majorité souhaitait un retour à quatre jours d'école. Le Conseil Municipal, les directeurs d'écoles et leurs équipes se sont également prononcés en faveur de la semaine des quatre jours. Des conseils d'école exceptionnels ont été organisés. Les votes des enseignants, des parents d'élèves délégués et des élus sont allés dans ce sens. Nous avons donc fait part de cette décision à l'I.E.N. (Inspecteur de l'Education Nationale), en émettant le souhait d'**un retour à quatre jours d'école, à partir de la rentrée scolaire 2018.**

Il en découlera donc de nouveaux horaires d'ores et déjà arrêtés par les enseignants et dont nous vous faisons part :

Ecole maternelle

- > 7h/8h35 : accueil périscolaire
- > (8h35 ouverture de l'école) 8h45/12h : école
- > 12h/13h20 : cantine (pause méridienne)
- > (13h20 ouverture de l'école) 13h30/16h15 : école
- > 16h15/17h : APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) (lundi et mardi)
- > 16h15/18h30 : accueil périscolaire

Etat civil

Décès :

Jeanne **LARTIGUE**, veuve **ATIENZA**, le 12/01/2018
Lionel **TERRASSE**, le 18/01/2018
Jean **DELILLE**, le 23/01/2018
Jean-Baptiste **CASASSUS-BUILHÉ**, le 29/01/2018
Jeannine **LAVIELLE**, veuve **PETIT**, le 02/02/2018
Claudy **DUMAS**, épouse **GUÉRIN**, le 05/03/2018

INITIATIVE



Ecole élémentaire

- > 7h/8h20 : accueil périscolaire
- > (8h20 ouverture de l'école) 8h30/11h45 : école
- > 11h45/13h20 : cantine (pause méridienne)
- > (13h20 ouverture de l'école) 13h30/16h15 : école
- > 16h15/17h15 : APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) (mardi)
- > 16h15/18h30 : accueil périscolaire

Rappels :

- Les services gratuits du ressort de l'école sont l'école et les APC
- Les services payants du ressort de la mairie sont l'accueil périscolaire et la cantine.

De plus, pour les mercredis et les vacances scolaires, la mairie dispose d'ALSH (maternel et primaire) dont les activités se déroulent au sein de l'école maternelle et du restaurant scolaire pour les primaires.

Renseignements en mairie.

Naissances :

Alexis **LEGLISE-ISSELET**, le 17/01/2018
Lenny **ELISSALT**, le 04/02/2018
Mia **CADUSSEAU**, le 13/02/2018
Maxence **WALTHER**, le 21/02/2018
Romane **LAMY**, le 22/02/2018
Victoire **LOVERA**, le 26/02/2018
Eden **EXPERT**, le 27/02/2018
Maxime **DOUX RAGUES**, le 02/03/2018
Lucie **LINO LOPES**, le 07/03/2018

Extraits du Conseil Municipal du 24 janvier 2018

Présents : 19 - Représentés : 1 - Absents : 3

> Demande de subvention au titre de la DETR : travaux liés à des obligations légales

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que plusieurs établissements recevant du public (ERP) ne sont pas conformes aux normes d'accessibilité. Le code de la construction et de l'habitation dans ses articles L111-7-5 à L111-7-11 imposent de mettre en conformité les ERP concernant l'accessibilité.

Plusieurs bâtiments communaux sont concernés par des travaux d'accessibilité. Les bâtiments à mettre en accessibilité de manière prioritaire sont les écoles maternelle et élémentaire, la mairie, le restaurant scolaire de l'école élémentaire, la maison des associations et la salle polyvalente.

L'Etat, par le biais de la DETR, a la possibilité de subventionner des travaux liés à des obligations légales. Cette subvention est comprise entre 25% et 35% de la dépense subventionnable HT pour un plafond maximum de dépenses de 300 000 euros HT. Le montant prévisionnel pour des travaux de mise en conformi-

té d'accessibilité de l'école élémentaire et maternelle, de la mairie, du restaurant scolaire de l'école élémentaire, de la maison des associations et de la salle polyvalente s'élève à :

Montant en euros HT : 44 660,00

Montant TVA : 8 932,00

Soit un montant total TTC de 53 592,00

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal décide :

- De solliciter une subvention au titre de la DETR 2018 pour les travaux de mise en conformité concernant l'accessibilité des écoles élémentaire et maternelle, de la mairie et du restaurant scolaire de l'école élémentaire.

Le plan de financement prévisionnel serait le suivant :

subvention DETR 35% : 15 631,00 euros HT

Autofinancement commune : 29 029,00 euros HT

- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document utile dans cette affaire.

Infos locales

Travaux RD1113 : La CCM investit pour l'avenir

Dans le cadre de son programme d'investissements sur les anciennes routes nationales, le Département a donc décidé de sécuriser une partie de la RD 1113. **D'ici à 2019, une série de ronds-points viendra fluidifier la circulation au niveau de l'échangeur de l'A62.** L'un des giratoires desservira la zone d'activité des Grands Pins. Ces travaux, attendus depuis longtemps, sont en grande partie co-financés par la Communauté de Communes, qui investit pour l'avenir du territoire. **Le montant total de ces travaux s'élève à 2 400 000€ (60% financés par la Communauté de Communes de Montesquieu et 40% par le Département).**

Plusieurs giratoires sont à venir :

> Giratoire du Petit Breton (croisement de la route d'Aygue-

morte-les-Graves et la route de Civrac Saint-Selve)

> **Trois giratoires de La Prade sur l'échangeur A62** (Saint-Médard-d'Eyrans / La Brède)

> **Giratoire de l'avenue du Sable d'expert** (Saint-Médard-d'Eyrans)

> Giratoire au niveau du nouveau centre de secours (La Brède)

> Giratoire des Deux-Ponts (croisement de Beautiran et Castres-Gironde)

Retrouvez un dossier spécial dans l'Esprit Communautaire du mois d'avril, ainsi que sur le site cc-montesquieu.fr

Les actions municipales en cette quatrième année de mandature

A l'aube de cette cinquième année de mandature, il nous apparaît nécessaire de faire un zoom arrière sur les actions municipales, pour l'exercice qui vient de s'écouler. Etant entendu que les thématiques abordées sont en tous points identiques à celles des années antérieures.

Patrimoine communal

Nos actions en lien avec la valorisation de notre patrimoine communal ont été les suivantes :

- > Différents travaux d'entretien et de rafraîchissement au sein de nos écoles (peintures, réhabilitation...)
- > Remplacement d'une partie de la toiture et travaux d'étanchéité au niveau du restaurant scolaire
- > Mise en place d'un nouveau système de chauffage au gaz au sein de l'école maternelle
- > Création d'un nouvel abris-bus, au carrefour de la route des Brouilleaux et de la rue des Rosiers
- > Remise en peinture de la signalétique routière et du mobilier urbain
- > Création d'un terrain officiel pour la pétanque saint-médardaise



Préservation de notre cadre de vie



Cette thématique constitue l'un des pivots centraux d'une politique au service du plus grand nombre :

- > Fin des travaux de réhabilitation sur les trois structures communales que sont l'école élémentaire, la salle polyvalente et le stade de la Bugonne
- > Adhésion au groupement de commandes « zéro pesticides » dans le cadre de la mise en place du plan « ZéroPhyto », en partenariat avec la Communauté de Communes de Montesquieu

Toutes ces actions ne sont rendues possibles qu'à travers de l'investissement de nos personnels communaux, auxquels nous attachons une attention toute particulière. Pour cet exercice, le Conseil Municipal a ainsi pu créer les postes suivants :

- > Rédacteur à compter du 25 septembre 2017
- > Adjoint administratif principal 2ème classe, à compter du 1er novembre 2017
- > Adjoint technique principal 2ème classe, à compter du 1er novembre 2017

Développement d'animations pour tous

Toujours plus d'animations festives et culturelles, qui vous sont proposées, parmi lesquelles :

- > Accueil du festival Méli-Mélo,
- > Carnaval,
- > Chasse aux œufs
- > Festival de la jeunesse,
- > Fête de la musique,
- > Marché nocturne couplé avec « Un été sous les étoiles »
- > Festival des associations, festival de la science E = Euréka,
- > Halloween
- > Restitution point Jeunes (rencontre municipalité/parents/ados autour des activités proposées),
- > Après-midi jeux de société,
- > Téléthon 2017,
- > Animation de Noël autour de notre marché dominical



A ces activités, vient se greffer une offre de services plus globale, pilotée par la municipalité, en direction de tous les acteurs communaux :

- > Accompagnement de chaque instant, de la part de la municipalité, vis-à-vis du monde associatif (financier, matériel et humain)
- > Une multitude de services au niveau de la bibliothèque (rencontres autour du livre, lectures animées, concours de dessins, accueil d'expositions culturelles...une kyrielle d'activités proposées et développées parmi lesquelles, « Lire, élire », l'heure du conte, Bibenjeux, club de lecture, club des bébés lecteurs, concours de « Bookface », bibliothèque éphémère, p'tits ateliers en famille, Pep's café, rencontre avec un auteur/illustrateur), auquel s'ajoute un renouvellement constant de notre offre de lectures
- > Un soutien de chaque instant auprès de nos écoles (financier et matériel)
- > De nouveaux projets proposés par les services jeunesse au travers des A.L.S.H et loisirs ados (camps d'été, séjours ski, sorties) avec en ligne de mire, la perspective d'une tarification à l'étal, pour une fréquentation toujours en hausse



Promotion d'une dynamique sociale

Une commune où il fait « bon vivre » est une commune qui se doit de demeurer un lieu privilégié d'échanges et de rencontres. C'est ainsi que nous retrouvons notamment :

- > Pérennisation du dispositif « Argent de poche », visant à proposer aux 16-18ans, la réalisation de chantiers communaux, moyennant une rémunération en espèces (mission de 3h30)
- > Lancement de l'opération « Sac Ados », qui contribue au départ en vacances de jeunes (16/25 ans), via un accompagnement technique et financier, en partenariat avec la région Nouvelle-Aquitaine
- > Création d'un « escape game » au point jeunes
- > Poursuite des aides aux familles en difficulté, en liaison notamment avec le Centre Communal d'Actions Sociales.
- > Transport (gracieux) de personnes en direction de plusieurs surfaces alimentaires de manière hebdomadaire

Une intercommunalité reconnue

Chaque commune dispose de représentants nommés, en charge d'œuvrer dans l'intérêt collectif pour porter des projets trop lourds à la simple échelle communale :

- > Modification des statuts de la Communauté des Communes de Montesquieu afin d'assurer la poursuite de la compétence économique, celles optionnelles pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire (maison de services au public, création, aménagement et entretien de la voirie, enfance-jeunesse) et celles facultatives notamment relatives à l'environnement

Côté loisirs

Maternelle / Primaire / PréAdos / Ados

Les activités en photos



Spectacle et activités pour les petits



Du sport pour les primaires



Activités, sorties et we ski pour les ados et pré-ados



L'ÉCHO

100 numéros 17 années d'histoire communale

L'aventure a débuté voilà maintenant près de 17 ans, avec un premier numéro paru en mai 2001. Né de la volonté de son directeur de publication Christian TAMARELLE, ce magazine n'a d'autres ambitions que de vous tenir informés des grands projets et actions initiés par la commune et de retranscrire les réalisations d'un vivier associatif foisonnant.

Michel FAUGERE, alors adjoint en charge de la communication, fût le premier artisan de cette construction, avec notamment la volonté d'assurer une publication bimestrielle en lieu et place des anciens bulletins d'informations à périodicité trimestrielle. Philippe HIRIGOYEN, déjà acteur à l'élaboration du premier numéro, reprendra naturellement le flambeau, marquant de son passage cet éditorial. Depuis 2014, la commission communication, composée de Frédéric BORDESSOULE, Ingrid COMPAN, Evelyne LEBAS, Nathalie MALARTIC, Lionel MAURIN, Yves RIVALETTO et Pascal BARROUILHET, n'a de cesse de faire évoluer cet encart, pour un plaisir de lecture accru. C'est tout un processus collaboratif qui se met en place, notamment en lien avec notre chargée de communication, Nathalie LABAT, pour que soit livrée dans chaque foyer, une information diffuse sur le rendu des actions de tous les acteurs communaux.

Mais comment s'entrevoit la réalisation d'un numéro, avant qu'il ne soit acheminé dans vos boîtes aux lettres ?

Lorsque vous recevez l'Echo dans vos boîtes aux lettres, il s'est écoulé un mois et demi entre sa distribution et la première étape de sa conception. En effet, pour des impératifs d'impression et de fabrication, la commission communication travaille bien en amont, lors de différentes étapes. Bienvenue au cœur de l'Echo !



1^{ère} étape : La réalisation du chemin de fer (ligne éditoriale)

La chargée de communication élabore un chemin de fer, qu'elle présente aux élus de la commission. Chacun apporte des idées, suggestions... et les 20 pages trouvent leurs articles.

2^{ème} étape : La collecte d'informations et la rédaction

Les articles sont rédigés par la chargée de communication, des élus ou des responsables de services, dont certains nécessitent reportages, interviews, photos... Les associations et les écoles fournissent elles-mêmes leurs écrits et illustrations.

3^{ème} étape : La relecture

Une fois tous les articles rédigés, deux réunions de relecture sont organisées entre les élus de la commission et la chargée de communication. Cette étape est fondamentale dans la rédaction de l'Echo. Une relecture définitive est aussi faite après la mise en forme, par quelques élus de la commission et Monsieur le Maire.

4^{ème} étape : La mise en forme

Suite à la rédaction, à la correction et aux reportages photos, la phase de mise en page entre en scène. C'est la chargée de communication qui, tous les deux mois, met en forme articles et photos, afin que l'Echo soit harmonieux et qu'un équilibre entre textes et visuels se fasse. Ce travail est primordial pour attirer le regard et faciliter la lecture.

5^{ème} étape : L'impression et la distribution

Une fois l'Echo validé par les élus, un fichier PDF est envoyé à l'imprimeur. Suivent quelques jours d'impression et l'Echo est livré en mairie. Le travail se poursuit avec la distribution, réalisée par les agents des services techniques. Et voilà, l'Echo n°100 est entre vos mains. Nous vous en souhaitons bonne lecture !

Au fil des témoignages

Michel FAUGERE

Conseiller Municipal de 1995 à 2001 et premier adjoint, en charge de la communication de 2001 à 2008, nous livre son témoignage sur la naissance de l'Echo.

Ce que Michel FAUGERE retient de ses années à la communication, c'est le travail d'équipe, des personnes intéressées et impliquées et beaucoup de très bons souvenirs. Avant l'arrivée de l'Echo 1995 et 1999, c'étaient les élus qui rédigeaient, mettaient en forme, collaient, découpaient, photocopiaient... c'était un travail artisanal, effectué dans la bonne humeur et avec une grande implication. A partir de 1999, les élus participent toujours à la rédaction des articles, mais c'est un imprimeur qui se charge de la mise en forme et de l'impression. En 2001, à l'arrivée de l'Echo, une nouvelle étape est franchie. Un logo est créé, un code couleur par thème est retenu, une chargée de communication est recrutée, la commune s'adapte et se modernise. L'Echo rencontre un franc succès, une enquête d'opinion réalisée à l'époque le confirme. Il est même copié par d'autres communes ! C'est une époque de grands projets, avec la création du cœur de bourg, du service jeunesse. Les fondamentaux ont été posés...

Philippe HIRIGOYEN

Premier adjoint de 1998 à 2001 et adjoint en charge de la communication de 2008 à 2014, nous apporte son témoignage sur ses années de travail au service de la commune et auprès des administrés.

Philippe HIRIGOYEN fait partie des élus qui ont mis en place les fondamentaux de cette communication, toujours aussi active. Il a été, en tant que premier adjoint, le précurseur et l'initiateur de l'Echo. Il a connu « L'Echo du pays de l'Arruan » dans sa première et deuxième version puis a travaillé sur le projet de l'Echo. Revenu au Conseil Municipal en 2008, il donne un nouveau look à l'Echo en 2012, avec cette fois-ci 20 pages d'informations communales, sans publicité. Ce qu'il retient de cette période, c'est l'enthousiasme et le dynamisme des élus travaillant à ses côtés et le plaisir qu'il avait à rencontrer les associations et participer à de nombreux projets. Pour lui, l'Echo a su évoluer au même titre que la commune qui a vu sa démographie augmenter et ses services municipaux se créer (notamment le service jeunesse qui alimente l'Echo). Il a toujours plaisir à le lire et garde précieusement tous les numéros !

Martine RANCEZE

Martine RANCEZE est une « véritable » saint-médardaise, puisqu'elle est née sur la commune. En plus d'y habiter, elle a enseigné à de nombreux enfants du village de 1968 à 2001. Elle évoque pour nous l'évolution de sa commune.

Martine RANCEZE a connu la création des premiers bulletins municipaux. A cette époque, en 1985, c'était artisanal, mais déjà un premier lien était tissé avec les habitants. Au fil des créations, un lien avec l'école s'est créé et déjà, des articles étaient rédigés par les enseignants pour informer de ce qui se faisait. Elle a connu l'évolution démographique de la commune ainsi que les actions menées par la municipalité envers l'enfance, la jeunesse, la culture... Cet engagement a permis, selon elle, de développer la commune et de la structurer. Fidèle lectrice de l'Echo et de ses ancêtres, elle apprécie toujours d'y retrouver la continuité des actions menées. Un bulletin municipal qui a su évoluer, au fil des années...

Tom DAVAUD

Tom est né le 6 janvier 2001. On retrouve sa naissance dans l'état civil de l'Echo n°1. Nous avons voulu connaître le ressenti d'un jeune saint-médardais, qui a l'âge de l'Echo !

Après avoir fait sa scolarité à l'école maternelle puis élémentaire de la commune, Tom a poursuivi ses études au collège de rattachement à Cadaujac. Actuellement, il est en 1ère au Lycée de secteur, Victor Louis à Talence. Il a joué au football pendant 12 ans au Stade Saint-Médardais, a gardé de nombreux amis sur la commune et participe aux activités Ados, proposées par le service jeunesse. Il a un regard positif sur sa commune, notamment ce qui est fait pour les jeunes (le Point Jeunes entre autres) et pour les activités sportives (la construction de la salle multisports). Il pense que Saint-Médard-d'Eyrans est une commune accueillante, où il fait bon vivre. Il aime feuilleter l'Echo, qui selon lui retrace bien la vie de la commune. Petite anecdote, ses parents ont conservé l'Echo n°1, souvenir de sa naissance...

Cécile DOUMAX

Cécile et son mari ont aménagé à Saint-Médard-d'Eyrans en 2007. Ils ont deux enfants de 10 et 14 ans.

Ils ont constaté la métamorphose de la commune avec notamment de nouveaux lotissements, l'ouverture d'une crèche, la construction d'une salle de sport, l'installation de nouveaux commerces. A leurs yeux, la commune a évolué en même temps que sa population a augmenté. Ils participent à la vie de la commune : école, Handball au club local et animations proposées par le service jeunesse. A la maison, tout le monde lit et apprécie l'Echo. Les enfants en général l'attendent avec impatience. Régulièrement ils s'y retrouvent en photo, avec fierté ! Chaque membre de la famille y trouve les infos qui leur sont importantes : les comptes rendus du Conseil Municipal pour les parents, les infos pratiques, les petits reportages sur des acteurs de la commune, les infos sur le sport, les animations communales... Le magazine est intergénérationnel.

Au fil des Echos

Les unes ou événements qui ont marqué ces 17 années d'histoire communale.



2001

- > **Première phase de la Convention d'Aménagement de Bourg** avec l'achat et la réhabilitation de la gare SNCF en Maison des associations et foyer des jeunes, le skate-parc venant enrichir l'offre au niveau du secteur de la gare
- > Création du Conseil Municipal des jeunes



2002

- > **Seconde phase de la Convention d'Aménagement de Bourg** avec la création d'un cœur de bourg sur l'avenue du Cordon d'Or (construction de locaux, regroupement de commerces, réalisation d'une place conviviale) et extension de l'école maternelle (construction du restaurant scolaire et d'une classe supplémentaire)



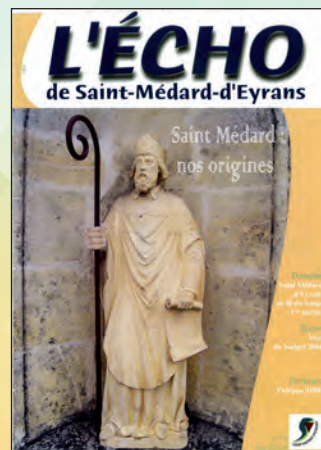
2003

- > **Concrétisation du jumelage avec la commune portugaise de Mogege et inauguration de la place du même nom**
- > Rénovation de l'église



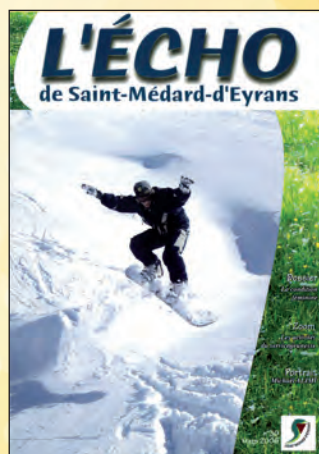
2004

- > **Troisième phase de la Convention d'Aménagement de Bourg** avec l'aménagement des abords de l'église, la création de la place du Souvenir et du cimetière, ainsi que l'extension de l'école élémentaire



2005

- > **Création du site internet communal**
- > Début du « combat » contre les projets de lignes à grande vitesse

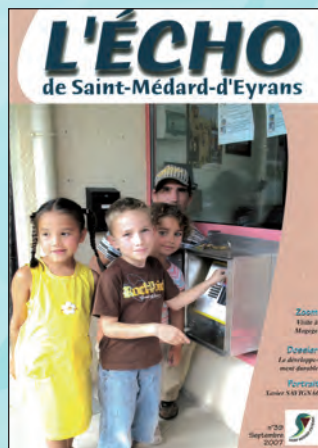


2006

- > **Tournage d'un film à Saint-Médard-d'Eyrans**
- > Réhabilitation du chemin de Manant, de l'avenue de Baron et du chemin de Mons



Au fil des Echos



2007

- > Mise en place d'un système informatisé de facturation de la restauration scolaire et de la garderie (Carte +)
- > Réhabilitation de la route des Brouilleaux et du chemin des Marais

2008

- > Rénovation de la rue Bernard Buffet



2009

- > Création du marché communal dominical
- > Création du columbarium et du jardin du souvenir
- > Création du Festival des associations

2010

- > Création d'une nouvelle association anti-LGV
- > Premier carnaval communal
- > Réfection intégrale de la rue des Vignes



2011

- > Lancement du chantier de la structure multi-accueil sur la commune



2012

- > Accueil du Festival CréaMômes
- > Mise en place d'un panneau d'informations lumineux en cœur de bourg
- > Réfection des chemins du Pontet, du Petit Brésil et du château, de la rue des Lauriers et des allées Camille Claudel et des Mésanges



Au fil des Echos



2013

> Accueil des Scènes Buissonnières durant deux ans

- > Révision du Plan d'Occupation des Sols et transformation en Plan Local d'Urbanisme
- > Réforme des rythmes scolaires et mise en place d'ateliers péri-éducatifs
- > Rénovation intégrale des courts de tennis



2015

> Création du Festival de la Science, E = Eurêka

- > Renouvellement des sources lumineuses communales par tranches
- > Première chasse aux œufs sur la commune
- > Création d'un parking commun salle multisports/stade de la Bugonne
- > Rénovation intégrale de l'accueil municipal en Mairie
- > Aménagement du rond-point de la Sauque
- > Réhabilitation des chemins de la Péguileyre et de Canterane

2014

> Inauguration salle multisports



2016

> Création d'un nouveau site internet communal

- > Création du dispositif Argent de poche
- > Rénovation intégrale de la bibliothèque municipale



2017

- > Travaux de réhabilitation sur des structures communales
- > Réfection intégrale du chemin des Sables



Au fil des années

Après les projets de ces 17 années, retour vers un passé que peu d'entre nous ont connu. Quelques photos très anciennes de notre commune et de son patrimoine.



Mairie et école en 1930



Domaine du Pontet



La gare en 1908



Les châteaux de la Prade et Cruzeau



Vue aérienne de l'église et du cimetière en 1960, avant la construction du stade de la Bugonne et de la salle multisports

Le monument aux morts en 1920. Il était situé sur l'actuel parking de la salle des fêtes



Au fil des années

Nous avons souhaité vous montrer la commune et ses habitants, telle qu'elle était au début du 20^{ème} siècle et telle qu'elle est aujourd'hui.



8. - St-MÉDARD-d'EYRANS (Gironde). - Centre du Bourg



Le centre-bourg en 1930, en l'occurrence l'avenue de Baron aujourd'hui.



13. - St-MÉDARD-d'EYRANS (Gironde). — Place de l'Eglise



L'église et ses abords, en 1930. L'église a connu une rénovation intérieure et extérieure.



**Le café de la gare en 1908, à l'angle av. de la gare / av. du Sable d'expert.
Aujourd'hui, cet immeuble accueille des habitations.**



Au fil des années



La jeunesse saint-médardaise en 1928, même lieu 90 ans plus tard, les sourires sont toujours présents.



Quartier Bigaret en 1930, l'entrée de l'avenue de l'Esteyrolle.



L'hôtel des voyageurs en 1908, avenue de la gare. Cet immeuble existe encore en 2018, des habitations ainsi qu'un cabinet médical ont remplacé l'hôtel.

Ecole Maternelle : carnaval en photos



Ecole Élémentaire : classe de neige 2018

Petit problème de maths (attention aux données inutiles pour répondre à la question !)

Deux classes de CM1-CM2 partent en classe de neige pendant 4 jours.

Le voyage en bus 64 places grand tourisme dure 4 h 30, dont 34 mn consacrées à la pause pipi du matin.

L'âge du chauffeur du bus est inconnu mais on sait qu'il chausse du 43.

Arrivés au centre, les 54 élèves essaient leur matériel pendant 2 heures et 25 minutes.

On ne tiendra pas compte du temps passé par les enfants pour enfiler leur couette dans leur housse ! Il en est de même pour le

temps consacré au rangement des habits dans les placards ; ce temps étant... négligeable.

Donc, sachant que tous les élèves ont effectué quatre demi-journées de ski, que la vitesse de l'eau qui frappe la turbine de la centrale hydro-électrique visitée est de 560 km/h, que 27 lanières de raquettes n'ont pas résisté pendant la balade au cirque de Gavarnie, que les adultes accompagnateurs ont bu environ 23,5 litres de café, que 2 gros pots de 2 kg de pop-corn ont été dévorés pendant la soirée cinéma, que 9 chauve-souris ont été aperçues dans les grottes de Médous et que 17 chansons ont été diffusées pendant la boum du dernier soir, (voici enfin la question) combien y a-t-il eu de sourires ou de rires pendant ce séjour ?

Pour les moins bons en maths, un indice supplémentaire (ou pas...) : il y avait 5 pyjamas licorne parmi les filles.

Pour ceux qui n'écoulaient pas trop leur maîtresse ou maître à l'école, un deuxième « coup de pouce » : 96 % des enfants ont dansé sur la « danse des canards » et tous ont crié : « ... et font coin-coin... »

Et enfin le dernier bonus pour ceux qui ne trouvent vraiment pas la solution : 17 chaussettes sont classées définitivement orphelines...

Envoyez-nous votre réponse (et vos éventuels calculs) à :
classe8stmedard@gmail.com



Associations

Sophro'Sogood : la sophrologie ou un accompagnement vers un mieux être



Les séances ont débuté sous l'égide de l'association Familles Rurales. Un groupe sympathique de 7 personnes s'est constitué. Tous les lundis de 18h15 à 19h, nous prenons ce temps pour nous.

Notre objectif : acquérir la sérénité, l'harmonie et l'équilibre intérieur. Etat d'être, qui en faveur de l'entraînement, perdurera au quotidien.

Evelyne GIRARDEAU : 06.88.24.50.46

Amicale des Anciens Combattants Des nouvelles de l'association

Le 24 janvier dernier, s'est tenue traditionnellement l'assemblée générale en présence de M. le Maire. Le Président, absent pour raisons de santé, est représenté par le secrétaire.

Après avoir exposé le rapport d'activités 2017, présenté le bilan financier, les adhérents ont procédé au renouvellement du bureau. Ont été élus ou réélus :

- > Président : M. BLAYE Yves
- > Secrétaire : M. CHEVALIER Jacques
- > Trésoriers : M. et Mme PAGES Jean-Pierre
- > Porte Drapeau : M. ASCARGOTA Jean
- > Commissaires aux comptes : M. CHEVALIER Jacques

Malheureusement, nous déplorons depuis cette date les décès de Messieurs DELILLE Jean, porte-drapeau, et CASASSUS-BUILHE Jean, président honoraire. A leurs familles, l'Amicale renouvelle son soutien et leur assure toute leur sympathie.

Constatation est faite par le Président de séance de la diminution des membres. Aussi, afin d'étoffer notre association, nous faisons appel à de nouveaux adhérents pour que cette Amicale puisse continuer dans les années à venir. Un accueil chaleureux leur sera réservé.

Dynamic's club : des news

Une belle sortie avec déjeuner spectacle le jeudi 15 mars 2018, à la Coupole de Saint-Loubès.

« Le secret des Mayas » (2000 m² d'une magnifique exposition).

Le Président de l'association des Archéologues du Mexique était présent pour éclairer les plus curieux.

A noter dans vos agendas, nos prochains événements :

- > Grand LOTO - salle des fêtes le samedi 7 avril
- > Vide grenier - Place de la Loi 1901 - en association avec le Comité des Fêtes, le dimanche 29 avril (nous avons pris RDV avec le soleil !)

- > Petit LOTO - salle polyvalente le mercredi 16 mai
- > Concours de belote - salle polyvalente le mercredi 13 juin



Comité des fêtes

DIMANCHE 29 AVRIL 2018

A St Médard d'Eyrans - Place Loi 1901

VIDE GRENIER



9H00

18H00

Barbecue
Interdit

Réserver votre emplacement dès maintenant !

2,50€ le mètre – 4 mètres minimum avec voiture

6m minimum voiture avec remorque ou fourgon

Réservation par téléphone au 06.24 .59.07.06

Par mail à massuet.danielle@neuf.fr

Bar restauration rapide sur place

Familles Rurales Assemblée Générale

L'association Familles Rurales vous invite à son Assemblée Générale qui se tiendra

le vendredi 6 avril 2018

à 18h30

à l'ancien restaurant scolaire



BAYEN : préparez l'été de vos enfants

Depuis 1972, nous faisons découvrir la montagne à des groupes de jeunes à partir de la grange rénovée de Bayen, située à Sazos. Nous avons la chance de profiter du cadre idyllique des Hautes Pyrénées, à deux pas du Parc National. Notre association est partenaire de la CAF Gironde et de l'Association Nationale des Chèques Vacances.

Les activités proposées durant nos camps tiennent compte de l'âge des participants et leurs intensités sont progressives tout au long du séjour. Elles s'adressent à des jeunes en bonne forme physique et s'articulent autour de la randonnée en montagne, en intégrant les nouvelles activités telles que le canyoning, la via ferrata, l'accrobranche... encadrées par des guides et des moniteurs diplômés d'Etat.

Voici les dates des camps pour l'été 2018 :

➤ Camp « Enfants » (9 -12 ans) : 8 jours du 16 au 23 juillet - 275 €

➤ Camp « Pré- Ados » (12-14 ans) : 11 jours du 23 juillet au 2 Août - 387 €

➤ Camp « Ados » (15-18 ans) : 15 jours du 2 au 16 Août - 530 €

Tous nos camps sont agréés Jeunesse et Sports.

Pour en connaître les contenus, n'hésitez pas à consulter notre site « assobayen.net ». Vous y découvrirez le site de la grange de Bayen, les camps de 2017 au jour le jour, les projets pédagogiques et les formulaires d'inscription à télécharger. Vous pouvez aussi appeler le 05 56 67 27 66 après 20 heures, pour de plus amples renseignements.



Associations

Pétanque : la saison est lancée

Malgré un hiver froid et humide, l'affluence de nos rendez-vous quotidiens est toujours importante. Cela prouve bien que la pétanque saint-médardaise est en bonne santé.



Après avoir démarré en 2016 avec 12 licenciés, nous sommes passés à 28 en 2017 et à ce jour, nous avons franchi la barre des 40 adhérents (30 vétérans et 12 seniors, dont 2 féminines). Bravo !

La saison est lancée et nous avons déjà participé à plusieurs concours, dont ceux de Talence, Martillac et Roquefort dans les Landes, pour un national vétéran où quatre triplettes du club étaient présentes. Prochaines étapes, Arcachon et Cap Ferret.

Les qualifications ont aussi démarré et là encore, très bonne représentation du club à Morizès et Cérons.

Les championnats des clubs ont débuté le 20 mars. En troisième division, l'équipe 1 a reçu Arbanats tandis que l'équipe 2 recevait La Boule d'Argent Mouliets, en promotion open B. L'équipe 1 se déplacera ensuite à Saint Seurin sur l'Isle, Marcheprime et Saumos. Quant à l'équipe 2, elle se rendra à Fontet, Cazaux et Lormont. Programme très chargé pour nos vétérans. Nos collègues seniors commenceront le 1er mai et là aussi, deux équipes sont engagées.

Souhaitons leur bonne chance dans ces deux compétitions.

➤ A compter du 6 avril, à partir de 20 heures, nous envisageons,

tous les vendredis soir, un concours nocturne en trois parties, ouvert aux licenciés et aux membres bienfaiteurs du club (grillades, sandwiches, boissons...).

➤ Le samedi 21 avril, le club organise une journée avec concours l'après-midi et repas le soir.

➤ A retenir aussi pour les licenciés, notre concours nocturne ouvert à toutes les catégories, qui aura lieu le vendredi 11 mai à partir de 19 heures.

➤ Et toujours, nos rendez-vous quotidiens à 14h30 sur la place de la Loi 1901, excepté le samedi.



N'oubliez pas que la pétanque est un sport ouvert à tous, sans aucune limite d'âge.

Pour tous renseignements : Alain LAVERGNE 06 73 19 70 66

In Vino voluptas : une rentrée studieuse

L'année 2018 a débuté par une remise à niveau des principes de base de la dégustation pour les 33 adhérents (vocabulaire, techniques de dégustation, terroir, quizz, etc.). Les deux premières séances, animées par Benoit Trocard, formateur à l'Ecole du vin de Bordeaux, ont permis de redécouvrir les vins de la région bordelaise et du Val de Loire.

L'incontournable Tournoi Amateur par équipes de deux qui sera parrainé par l'Appellation Graves, se déroulera le 26 mai 2018, Place de la Loi 1901.

Pour information, les séances ont lieu tous les derniers vendredis de chaque mois, sur des thèmes différents.

Pour plus de renseignements, nous vous invitons à consulter le site internet www.ivvoluptas.fr



Saint Med Loisirs

Des nouvelles des sections

Volley-ball

En ce début d'année, l'équipe emmagasine de l'expérience au niveau supérieur, avec trois victoires et surtout une belle dynamique qui s'est créée autour de cette discipline (plus de 20 inscrits entre les matchs UFOLEP et le championnat en comité de Gironde). Bravo aux différentes équipes et n'hésitez pas à venir taper la balle le lundi soir avec nous.

Badminton

La section n'est pas en reste, avec plus de 25 adhérents. Le dynamisme est d'actualité avec toujours une très bonne ambiance et une belle fréquentation autour de Sandrine, Estelle, Gilles et Stéphane.



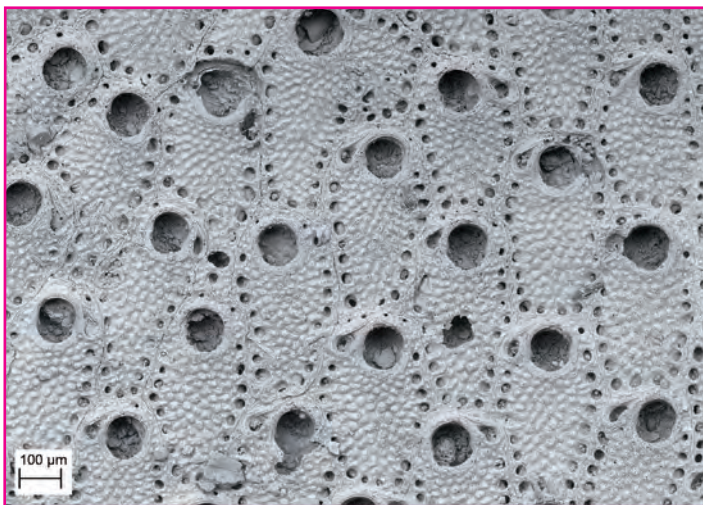
APBA

Une belle collaboration franco-britannique

Nous évoquions lors de l'un de nos précédents articles dans l'Echo (mars 2017), la visite de paléontologues anglais sur nos terres girondines, issus du Natural History Museum London et venus en octobre 2016, découvrir quelques terrains paléontologiques du Sud-ouest, à l'occasion d'une tournée européenne d'études. Parmi cette équipe, le Docteur Paul Taylor (Directeur du British Museum et spécialiste mondial des Bryozoaires), Mike Smith (également spécialiste de ces organismes) et Emmanuela Di Martino (post-doctorante et spécialiste des Bryozoaires tropicaux du Miocène) sont passés sur le site de Plantat. Ils ont profité de cette opportunité, pour réaliser de nombreux prélèvements, afin d'étudier ces populations d'organismes marins encroûtants, dans le cadre d'un projet beaucoup plus large, de recensement des espèces présentes sur différents niveaux géologiques (du Crétacé au Miocène).

Les Bryozoaires sont des animaux benthiques coloniaux (qui se fossilisent) fixés au substrat et qui sont composés d'un squelette calcaire, qui forme une colonie (zoarium) pouvant atteindre plusieurs décimètres, englobant plusieurs centaines d'individus

(zoécies) de l'ordre du millimètre. Ils sont généralement considérés comme de bons fossiles de faciès et d'indicateurs de milieux.



Une fois retournés en Angleterre, ces spécialistes ont étudié nos Bryozoaires sous toutes les coutures, afin de pouvoir les identifier, grâce entre autre, à l'observation des restes au Microscope Electronique à Balayage (MEB), qui a livré en haute résolution, tous les secrets de nos petits Bryozoaires Saint-Morillonnais. Et c'est comme cela qu'ont pu être déterminées pour la première fois, trois espèces différentes

pour ce site. Ces taxons, déjà connus de divers gisements fossilifères régionaux, n'avaient jamais été identifiés sur le site du château Plantat. C'est à présent chose faite.

C'est donc une belle collaboration scientifique, entre l'A.P.B.A. et le British Museum, basée à la fois sur l'échange de données et de matériels paléontologiques, ainsi que sur le partage des connaissances franco-britanniques, sur cet embranchement animal si particulier.

Associations

TCSM : le plaisir de jouer

Les beaux jours arrivent et tous nos compétiteurs ont hâte de retrouver les terrains, après cette période hivernale très humide. Sur le plan de la compétition, les nombreuses intempéries ont entraîné l'annulation du plateau galaxy prévu début février. Néanmoins une date de rencontre est en cours de report avec la Ligue, afin que nos jeunes compétiteurs puissent rencontrer les autres enfants des clubs girondins.

Nos 15/16 ans ont affronté cet hiver, en 3ème division d'un championnat de Gironde relevé, les équipes de Cenon, Talence, Fargues-Saint-Hilaire et Léognan. De beaux matchs ont eu lieu et nos jeunes n'ont pas démérité face une opposition de très haute facture.

Par ailleurs, notre équipe féminine a réalisé un très beau début de saison, en se plaçant à la 1ère place du championnat de Gironde. Toute l'équipe du TCSM les félicite. Bravo mesdames !

Enfin le tournoi interne a démarré sur de bonnes bases avec la réalisation de plusieurs matchs. Cette nouvelle animation offre un temps de rencontres et d'échanges entre nos compétiteurs et pérennise la convivialité du club.

Niveau agenda, prenez note que le TCSM fêtera Pâques le samedi 31 mars 2018, sur les terrains extérieurs.

Le TCSM innovera également cette année avec la mise en place d'un Tournoi Multi Chances (TMC) Féminin le weekend du 28

et 29 avril. Venez nombreux pour encourager nos compétitrices ainsi que celles des clubs environnants, lors de cette compétition organisée dans le cadre du Challenge des Dames de Montesquieu (challenge qui rassemble le TCSM et les clubs d'Ayguemorte-les-graves, Beautiran, Martillac et Castres Saint-Selve).

Le championnat de Guyenne se déroulera entre le 6 mai et le 10 juin, avec nos trois équipes engagées (une féminine et deux masculines). Toutes les informations concernant la composition des équipes et le déroulement se trouveront, dès leur publication, sur notre site internet tcsmeyrans.fr

La fin de saison arrivera ensuite à grand pas, avec notre traditionnel tournoi jeunes qui aura lieu du 2 au 16 juin. Elle sera clôturée par une fête le samedi 23 juin !

A très vite sur les réseaux et sur les courts.

Le TCSM

Les Dames de Montesquieu

Circuit TMC Féminin

4ème Série

Animations
Pique nique le midi
Frais d'inscription : 10€ par TMC

5 Dates
5 Clubs

TC ST Médard d'Eyrans : 28 et 29 Avril - NC à 30/3
TC Beautiran : 19 et 20 Mai - NC à 30/3
TC Martillac : 16 et 17 Juin - NC à 30/3
TC Castres Saint Selve : 23 et 24 Juin - NC à 30/1
TC Ayguemorte les Graves : 30 Juin et 01 Juillet - NC à 30/3

Renseignements et inscriptions sur les sites internet des clubs

HBSME

Rétrospective d'un début 2018 sportif et festif

Un match de gala a marqué le début de cette nouvelle année : une rencontre amicale entre deux clubs de niveau national, Bruges et Libourne. Les - de 11, filles et garçons, ont eu le privilège d'accompagner les joueurs sur le terrain. De nombreux spectateurs se sont donnés rendez-vous à la salle. L'occasion d'assister à de beaux moments de handball et de partager une soirée conviviale.

Les entraînements et les matchs continuent de rythmer la vie du club. A noter, la première victoire de nos -18 garçons. Par ailleurs, les bonnes initiatives sont toujours au rendez-vous : en février, le club a fêté la chandeleur, pour le plus grand plaisir des petits et grands. Pour marquer les vacances d'hiver, les - de 15 garçons ont organisé une soirée lasergame avec leur coach.

Et toujours de nombreux évènements à venir



Culture bibliothèque et manifestations communales

Animations d'avril et mai :

Pep's café

« L'autorité bienveillante » - À la bibliothèque - Vendredi 6 avril - 20h30

gratuit - sur inscription - pour les parents

BIBENJEUX

À la bibliothèque - Mardi 10 avril - à partir de 14h - Nouvelle formule - temps de jeu plus long

sur inscription

Les P'tits Ateliers

« P'tit atelier des vacances » - Mercredi 11 avril - 14h30/15h30

A partir de 4 ans - Atelier créatif en famille

gratuit - sur inscription

Heure du conte

À la bibliothèque - Vendredi 13 avril - 17h/18h

Club de lecture

Mardi 24 avril - À la bibliothèque - 18h30

Club des bébés lecteurs

À la bibliothèque - Mercredi 25 avril - 10h30/11h30

sur inscription

+ Expo « Petite histoire des prénoms » Tout public

À la bibliothèque - avril

Club des bébés lecteurs « Histoires à compter ! »

À la bibliothèque - Samedi 5 mai - 9h/10h

sur inscription

Heure du conte

« Des chiffres et des lettres »

À la bibliothèque - Vendredi 18 mai - 17h/18h

+ Expo « Chiffres en tête, chiffres à conter » Tout public

À la bibliothèque - mai

Horaires d'ouverture de la bibliothèque :

> Mardi : 16h30 / 18h

> Mercredi : 14h30 / 17h30

> Samedi : 10h / 12h30

Renseignements et inscriptions : 05 56 72 64 34

bibliotheque@saint-medard-deyrans.fr



Grande chasse aux oeufs de Pâques

> Rendez-vous dimanche 1^{er} avril, de 10h à 12h, place de la Loi 1901 :

Les petits saint-médardais pourront chercher les œufs « grandeur nature », avec un espace réservé aux plus petits.

> **ANOTER** : Argent de poche revient du 9 au 20 avril

(renseignements et inscriptions www.saint-medard-deyrans.fr)

Zoom

Carnaval « Ombrelles et parapluies »



Ombrelles et parapluies



Défilé

Photos et maquillage



Goûter

Ballons



Cirque



Monsieur Carnaval



**Félicitations à Ciara, Charlotte, Anaïs, Emma et Olia !
Leurs ballons ont volé très loin !**



Agenda

Avril / Mai 2018

- > Vendredi 6 avril
Pep's café - 20h30 - bibliothèque
- > Samedi 7 avril
Rando solidaire des Restos du coeur - 13h30 parc château Cadaujac
- > Samedi 7 avril
Loto du Dynamic's club - 20h - salle des fêtes
- > Mardi 10 avril
BIBENJEUX des vacances - à partir de 14h30 - bibliothèque
- > Mercredi 11 avril
P'tit Atelier des vacances - 14h30/15h30 - bibliothèque
- > Vendredi 13 avril
L'Heure du conte - 17h/18h - bibliothèque
- > Samedi 14 avril
Soirée culturelle - Comité des fêtes - 20h30 - salle des fêtes
- > Samedi 21 avril
Concours de pétanque + repas place de la Loi 1901
- > Mardi 24 avril
Club de lecture - 18h30 - biblio
- > Mercredi 25 avril
Club des bébés lecteurs - 10h30/11h30 - bibliothèque
- > Dimanche 29 avril
Vide grenier du Comité des fêtes et Dynamic's club - 9h - place de la Loi 1901
- > Samedi 5 mai
Club des bébés lecteurs - 9h/10h - bibliothèque
- > Dimanche 6 mai
Vente de fleurs (caritatif) sur le marché - 8h - Place Mogege
- > Lundi 8 mai
Commémoration du 8 mai 1945 - 11h30 - Monument aux Morts
- > Vendredi 18 mai
L'Heure du conte - 17h/18h - bibliothèque
- > Samedi 26 mai
Concours amateur de dégustation - In Vino voluptas - place de la Loi 1901